

RÉGIONS

Casablanca/Plan de développement:

- La circulation de plus en plus engorgée
- Le projet de grand stade réactif
- Le Samu médical verra le jour en 2016

«**J**E vous préviens, je n'ai pas réponse à tout!» C'était la riposte de Khalid Safir, wali de la région Casablanca-Settat, aux nombreuses interrogations des chefs d'entreprises, venus nombreux au «Rendez-vous CFCIM», qui s'est tenu jeudi 26 novembre au siège de la Chambre française de commerce à Casablanca. Cette rencontre, réservée aux adhérents, avait pour thème: «Le Plan de développement du Grand Casablanca 2015-2020». Après avoir repris les grandes lignes de ce plan, dont le montant global avoisine



D'emblée, Khalid Safir, wali de la région Casablanca-Settat, délimite son périmètre d'intervention: «Maintenance de l'ordre public, application des lois et politiques publiques, coordination entre les différents services et accompagnement du travail des collectivités locales...» (Ph. L'Economiste)

les 34 milliards de DH (avec plus de 27 milliards consacrés à la mobilité et les infrastructures), Khalid Safir a été littéra-

lement assailli de questions qui fusaient de toutes parts. Autant d'interrogations qui reflètent les préoccupations majeures des Casablancais: mobilité, circulation, parkings, patrimoine, santé, espaces verts...

Mais le wali a tenu auparavant à délimiter son périmètre d'intervention. Le maintien de l'ordre public, l'application des lois et politiques publiques, la coordination entre les différents services et l'accompagnement du travail des collectivités locales... font partie de ses prérogatives. Il a rappelé ensuite que la population de Casablanca devrait atteindre à l'horizon 2030 plus de 5 millions de DH, avec tout ce qui s'ensuit comme défis majeurs notamment en termes de circulation, logement, chômage des jeunes... Aujourd'hui, la ville se caractérise par une forte densité avec 4,3 millions d'habitants concentrés sur une superficie d'à peine 21.000 hectares. «L'idée est de désintégrer peu à peu la métropole en créant des villes nouvelles pour la désengorger», insiste le wali. Et pour régler les problèmes de mobilité, Safir promet que dans quelques années «chaque habitant de Casablanca aura droit à une station de tram à moins de 500 m de chez lui». En attendant, les Casablancais devront prendre leur mal en patience. Les grands chantiers enclenchés par le plan de développement (pont à haubans, 2e ligne de tram, trémies, aménagements des routes...) augurent de plusieurs années d'embouteillages et de bouchons sur les principales artères de la capitale économique.

Parmi les idées lancées par l'assistance, quelques-unes ont retenu l'attention du wali qui a promis d'y réfléchir. Parmi lesquelles: le lancement de parkings robotisés (qui permettent de gagner de l'espace) ou encore l'instauration d'une «note de renseignement» pour Lydec, similaire à celle de l'agence urbaine de Casablanca afin de connaître l'emplacement des branchements électriques moyenne ou basse tension, eau et assainissement... Voici en résumé quelques réponses du wali aux interrogations de l'assistance concernant des volets comme la mobilité, le patrimoine, les espaces verts...

■ Circulation: Fermez les yeux... Ouvrez-les en 2019!

«Nous entamons une longue période de grands chantiers qui auront un impact, pesant et très négatif sur la circulation», annonce le wali de la région Casablanca-Settat. C'est le cas notamment au carrefour Sidi Maârouf (chantier du pont à haubans) et la 2e ligne de



tramway. «Nous en sommes encore à la phase déplacement de réseaux pour le chantier du tram. Ce sera beaucoup plus pénible quand on arrivera à la phase de génie civil», poursuit-il. Pour remédier aux problèmes de la circulation, le wali préconise d'opter pour la communication, notamment via les services d'une start-up. Celle-ci pourrait élaborer une application qui aidera les automobilistes de trouver leur chemin dans les dédales de la ville dans les prochaines années.

■ Les taxis blancs pour la banlieue

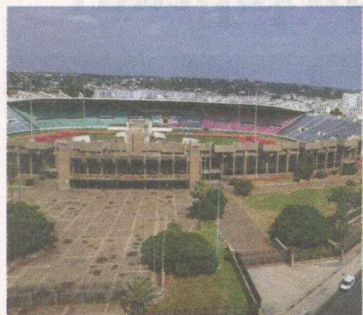


Contrairement à ce qu'on peut penser le ratio de taxi par habitant n'est pas très élevé à Casablanca. A titre d'exemple, Santiago (Chili) a un record de 1 taxi pour 4 habitants. Casablanca se caractérise par deux types de taxis: rouges et blancs. «Les rouges sont les véritables taxis urbains, alors que les blancs sont en principe consacrés au périurbain», explique Safir. Introduit à Casablanca dans les années 90, les taxis blancs se sont malheureusement proliférés alors qu'ils ne sont pas adaptés à la circulation au centre-ville. Aujourd'hui, un programme national pour le renouvellement du parc (prime à la casse) est lancé. «Nous avons aussi démarré un travail visant à arrêter de nouvelles stations périphériques pour les taxis», annonce le wali. Mais il s'agit d'un dossier sensible, qui sera traité dans les 4-5 prochaines années.

■ Complexe de foot: Enfin une issue?

A une question d'un intervenant sur la possibilité de déplacer le complexe

Le wali Safir recadre les priorités



Mohammed V, le wali Safir répond: «Le stade fait partie du patrimoine, il ne peut donc être déplacé. En revanche, l'on peut déplacer les spectateurs». Selon le représentant de l'Intérieur, le projet de réalisation d'un stade de foot pour abriter les grandes rencontres à l'instar des stades de Tanger, Fès... est réactivé. «Le nouveau projet sera bientôt annoncé officiellement». Quant au complexe Mohammed V, il sera transformé en stade urbain. Sa façade sera rénovée. L'objectif est d'opter pour un design qui s'intègre dans le paysage urbain: magasins, surfaces commerciales, activités culturelles et de spectacles, compétitions qui drainent moins de spectateurs que les matchs de football...

■ Restauration

des immeubles art-déco

«La problématique de ces quartiers du centre-ville, c'est que tous les immeubles sont des propriétés privées», constate le wali. Un effort sera fait dans le sens de réintéresser les propriétaires à leur patrimoine. C'est possible grâce au réaménagement de toute la zone (tram, infrastructures, aménagement urbain...). Le but étant de rendre à cette partie de la ville sa gloire d'antan. L'enjeu est de pouvoir redrainner les capitaux et favoriser le retour des propriétaires intéressés par la réhabilitation de leurs biens. «Les propriétaires, assistés par les autorités territoriales, peuvent entrer en contact avec les occupants des lieux, leur offrir des possibilités de relogement ailleurs, récupérer leur bien, le rénover et le remettre sur le marché de l'immobilier», suggère Safir. Le chemin sera long. L'accent sera d'abord mis sur les aménagements urbains dans ces quartiers du centre-ville et surtout les bâtiments publics.

■ Le Samu lancé en 2016

Un projet de Samu médical sera lancé en 2016. Il sera consacré à la gestion des urgences médicales à travers un numéro de téléphone d'urgence (comme le 911 américain). Il s'agit d'une ambulance médicalisée gratuite (avec médecin à bord) au profit de personnes en situations difficiles. «C'est un service qui devra sauver beaucoup de

vie, notamment les victimes d'accidents de la circulation, de malaises dans la rue...». Un budget de plus de 411 millions de DH est consacré à ce programme qui s'étend sur 5 ans. Y prendront part plus de 80 médecins, 64 infirmiers, 118 aide-soignants, 16 ambulances. Des entreprises ont été sélectionnées dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt. Il s'agit de Axa Assistance Maroc, Maroc Assistance Internationale, Saham Assistance et Wafa IMA Assistance.

■ Espaces verts: Moins de 1 m2/habitant!

Casablanca est loin de répondre aux standards internationaux en termes de ratio d'espaces verts. En effet, la moyenne y est de moins de 1 m2 par habitant (alors que la norme internationale préconise 10 m2/habitant). Paris en est à 18 m2/habitant!

Aujourd'hui, des actions de mise à niveau des parcs existants (parc de la Ligue

Arabe, squares, petits espaces verts...) sont déjà engagées. Mais, il est aussi question de développer d'autres espaces à l'extérieur de la ville (Bouskoura, Merchiche...) et de boisier la ceinture verte prévue par le SDAU (schéma directeur d'aménagement urbain) pour pouvoir revenir à une norme acceptable. □

Aziza EL AFFAS

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com